

Justificatif généré le 28/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

28/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290266>

N° d'annonce :

603558

Gate Gourmet Linearis

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000 €

Siège social : 4 rue de Rambouillet 75012 PARIS

805 209 277 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 15 avril 2022, l'associé unique, la société : GATE GOURMET HELVETIA, société par actions simplifiée à associé unique, 87 rue du Charolais 75012 PARIS, 830 976 502 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société Gate Gourmet Linearis en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société Gate Gourmet Linearis à la société Gate Gourmet Helvetia.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGGQNrby

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGGQNrby>

